



P L U

PLAN LOCAL D'URBANISME

DEPARTEMENT DU TARN

LABRUGUIÈRE

ANNEXES

ANNEXES SANITAIRES

6.1.2.1. – NOTE ASSAINISSEMENT

REVISION N°1

Arrêté	Enquête Publique	Approuvé
28 juin 2018		

ANNEXES SANITAIRES

6.1.2.1 - ASSAINISSEMENT

1 - GENERALITES

Labruguière est localisée sur le territoire pris en compte par la notice géologique de Mazamet. Elle concerne la zone située au Nord de la Montagne Noire.

Le sous-sol de Labruguière est composé de nombreuses couches géologiques :

✓ *e5c2C* : Niveaux finement gréseux à ciment siliceux et sables dolomitiques placés sous les calcaires de Castres.

✓ *e6aM* : Argiles palustres marmorisées, à niveau de grès molassiques (G) et à calcaires palustres : ceux de la ferme de Ganès (CG), ceux du Verdier (CV), ceux de Saïx (CS). Ces argiles palustres marmorisées souvent dites *Molasses de Saïx*, apparaissent dès la fin du Lutétien terminal.

✓ *e6aA* : Argiles à graviers bartoniennes, avec niveaux de grès molassiques sans stratification marquée (G) et avec niveaux durs de grès molassique à stratifications obliques et entrecroisées (GM).

✓ *Pw* : Alluvions des terrasses anciennes du Bernazobre et du Thoré. Quartz cariés et patines des hauts niveaux. Leurs gisements sont parsemés sur toute l'étendue du sillon de Mazamet et de ses marges paléozoïques et métamorphiques septentrionales.

✓ *EGP* : «Brèche mortadelle» mindélienne ou rissienne. Faciès cryoclastique et éboulis cimentés.

✓ *Jx* : Cônes de déjection rissiens provenant de la Montagne Noire (s. s.). Ces cônes de déjections provenant de la Montagne Noire (s. s.), riches en galets de gneiss et quartz et en débris schisteux, se raccordent aux terrasses du même âge par l'intermédiaire de glacis faiblement pentes.

✓ *Fy2* : Alluvions de la basse plaine du Thoré — Jy2. Cônes de déjection. De Saint-Amans-Soult à Labruguière le plan inférieur de la basse plaine du Thoré s'emboîte dans les

alluvions notées Fy1 pour ensuite être l'unique terrasse wurmienne qui borde, de Labruguière à la Vivarié, cet affluent de l'Agoût, dans la dernière partie de son cours.

- ✓ Fz : Dépôts actuels et remblaiements de fond de vallée.

2- L'ASSAINISSEMENT

Labruguière est une commune étendue, avec une superficie de 6 073 ha pour 6 123 habitants en 2009. La pression ressentie sur les prix du foncier demeure modérée du fait d'un marché peu ouvert sur l'extérieur. En effet, les acquéreurs sont majoritairement locaux, de ce fait, il n'y a pas de mouvement à la hausse lié à l'influence de clientèles extérieures.

Le bourg de Labruguière est équipé, depuis 1997, d'une **station d'épuration** dimensionnée pour traiter l'ensemble des eaux du bourg, du hameau de « Lamothe » (non raccordé à ce jour), des hameaux des « Auriols » et de « Hauterive » (situé sur la commune de Castres), de la ZAC du Causse et du Centre Hospitalier Intercommunal de Castres-Mazamet. La station d'épuration de type lagunage (8 bassins, 5 ha) est située sur la plaine de Lamothe et dispose d'une capacité de 5 000 équivalents-habitants (extension prévue à 9 200 EH). Le réseau assure la collecte de l'ensemble des eaux usées du bourg, des hameaux des « Auriols », des « Boches » et de la ZAC du Causse. Il est équipé de 7 postes de relevage.

La majeure partie des hameaux anciens dispose d'un réseau de collecte unitaire et relève de **l'assainissement collectif**. Certains hameaux sont équipés d'ouvrages d'épuration : « Aupillac » et les hameaux du Sud-Est (« En Prades », « Le Tarracou », « En Fabre », « St Hilaire », « En Sire » et « Le Réclot »). Les **extensions récentes des hameaux** relèvent de **l'assainissement non collectif**.

La commune a pour projet de réaliser un réseau d'assainissement collectif sur tout ou partie des hameaux suivants : « Lamothe », « La Récuquelle », « Les Bousquets/En Cathala », « Les Gaux/Les Tissous » et « Caunan-Engélis ».